



La démonstration est faite :
moins d'élèves dans les classes... et...
→ les enseignants assurent correctement leur métier !
→ les élèves réussissent mieux !

Dans son édition du 28 septembre, le *Dauphiné Libéré* a publié une page complète sous le titre « **CP dédoublés : des premiers pas prometteurs** »...

Le DL s'est déplacé dans une école de Villefontaine : « **Ambiance studieuse et très sereine** ».

La collègue en charge de la classe : « *Après trois semaines de classe seulement, je sais précisément quels besoins a chacun de mes élèves. [...] Les enfants sont plus apaisés et plus disponibles [...]. Ils savent quoi faire à quel moment. Avant il fallait attendre la Toussaint pour arriver à cette situation.* » La démonstration est faite : moins d'élèves dans les classes, et les enseignants assurent correctement leur métier, et les élèves réussissent mieux !

Dans la même page du DL, la directrice académique justifie les fermetures de classe dans des écoles dont les effectifs sont pourtant identiques à ceux de l'an passé. Elle justifie également l'arbitraire qui préside désormais aux fermetures et aux ouvertures de classe en prétextant que « *les effectifs sont des repères* » - ce qui ne veut rien dire - et que « *l'analyse de chaque situation [se fait] au cas par cas* ».

Elle affirme que la création de 82 classes de CP dédoublés, avec seulement 60 postes, n'aurait eu « *aucun impact sur les autres classes* », alors qu'on ne compte plus les classes supérieures à 25 élèves en élémentaire, à plus de trente en maternelle, souvent à plusieurs niveaux... et les refus d'ouvertures de classe malgré de lourds effectifs.

Les collègues nous font parvenir chaque jour des situations critiques.

Et de rajouter que sur les 912 écoles du département « *les situations où les fermetures de classe ont créé de l'émoi ne constituent qu'une infime partie d'entre elles* ». C'est du maquillage ! « L'émoi », réel, a entraîné la mobilisation unie des enseignants des parents et des élus, accompagnée par le SNUDI Force Ouvrière. Les fermetures programmées ont dans ce cas souvent été annulées !

- Pour la création de tous les postes de professeurs des écoles,
- Pour le recrutement immédiat sur la liste complémentaire du concours de recrutement au professorat des écoles (CRPE),
- Aucune classe à plus de 25 élèves !



4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits
du 29 novembre au 6 décembre

